

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 629 8 SEPTEMBRE 2009

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques. Il favorise les libertés, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour chaque mardi.

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS LIBREMENT ET SANS MODERATION

Le 8 septembre est la fête de la nativité de la Très Sainte Vierge Marie. Prévue de toute éternité par le Créateur, elle fut littéralement possédée par le Dieu trinitaire depuis son plus jeune âge en vue de devenir finalement la co-rédemptrice du genre humain.

EDITO

LA COMMISSION ROCARD-JUPPE

Les deux et richissimes anciens premiers ministres, célèbres pour les impôts qu'ils ont créé chacun de leur côté soi-disant pour boucher le trou de la sécurité sociale, ont réuni une commission de 24 membres venus d'horizons très divers pour étudier l'utilisation de l'emprunt national projeté. Il est évident que l'on ne peut faire aucun travail utile dans une parlotte de ce type, sinon essayer de se partager entre amis le formidable butin étatique va que va représenter cet emprunt.

Pour faire moderne, on invoque l'effet de levier ; il paraîtrait que l'argent dépensé, après avoir été arraché au contribuable ou aux marchés financiers, servirait en quelque sorte de levier pour créer de la richesse et la richesse ainsi créée permettrait de rembourser l'emprunt.

À lire les intentions fumeuses des investissements projetés il n'y a aucune chance qu'il crée de la richesse à l'allure qu'il faudrait.

Citons les idées abstraites mises en lumière : l'économie de la connaissance, la compétitivité des entreprises, le soutien aux investissements industriels stratégiques, l'énergie solaire, l'énergie marine, la fibre optique, les nanotechnologies, le stockage de l'énergie électrique, la construction de stades, de nouvelles places de prison.

Les économistes ont fait remarquer que cet emprunt assécherait pour les privés les possibilités de trouver de l'argent pour des investissements vraiment porteurs de richesse, à la différence de projets publics résultant de parlottes.

Il s'ajoutera une autre calamité que nous sommes peut-être seuls à signaler.

Quand tel ou tel type d'investissement sera près d'être retenus, les privés, qui étaient disposés d'eux-mêmes à investir dans ce domaine, retarderont tout simplement leur investissement dans l'attente de la manne étatique.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LES FAUX AMBASSADEURS

La création de fausses ambassades pour s'enrichir davantage est une pratique courante aujourd'hui.

Nous apprenons que Madame Carla Bruni a été nommée Ambassadrice du Fonds mondial contre le sida ; soi-dit en passant, il semble que selon l'idéologie à la mode ce fonds doit plutôt développer le sida.

En même temps, nous apprenons que Madame Ségolène Royal n'est pas du tout, contrairement à ses prétentions, Ambassadrice contre le réchauffement climatique par le programme des nations unies pour le développement (CNUD). C'était une sorte d'Ambassade contre le soleil !

Bien entendu nous ignorons tout du statut financier de ces fausses Ambassades. Si on se les dispute avec tant d'avidité, ce ne doit pas être sans raison.

En outre, tous ces organismes si généreux en apparence sont généralement des causes de ruine en particulier pour les plus pauvres.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent et elles n'engagent pas notre responsabilité. A chacun de juger)

IMPOT, CONTRIBUTION, TAXE : QUELLE EST LA DIFFERENCE ?

Gabriel Lévy
02 septembre 2009.

Nous pouvons encore enrichir le vocabulaire de l'état par les mots : tribut, redevance, charge et pourquoi ne pas revenir à la capitation, la dîme, la gabelle ou la taille ?

Depuis 2007, le président a institué quinze taxes nouvelles, ou alourdies : taxe sur le charbon, sur les poissons, crustacés et mollusques, éco-pastille, taxe sur les copies privées, taxe exceptionnelle sur les compagnies pétrolières, taxe exceptionnelle sur les ventes en gros de produits pharmaceutiques, contribution patronale sur les stocks-options, taxe sur les huiles et lubrifiants à usage perdu, taxe sur les mutuelles et les complémentaires santé, taxe de 1,1 % sur les revenus du capital pour financer le RSA, taxe sur les grosses cylindrées, taxe sur les entre prises pour le financement des syndicats, chèque transport, taxe sur les opérateurs de télévision, de téléphonie et d'internet.

Le Figaro Magazine du 8 septembre 2008 qui rapportait celle liste, rappelait aussi la conférence du 2 avril du candidat « La baisse des prélèvements obligatoires pour atteindre la moyenne européenne figure dans mon projet. Pour une raison simple : il n'y a aucune chance de conserver des talents et des activités économiques chez nous si nous continuons à avoir une fiscalité aussi dissuasive ».

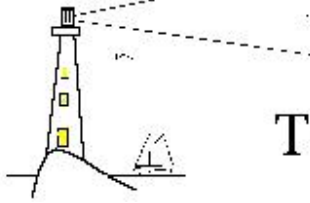
Hélas ! Il n'a pas fallu longtemps pour concocter une nouvelle taxe : la taxe carbone.

Et Monsieur Allègre n'est pas le seul à la considérer inefficace et absurde.

Inefficace : « La taxe carbone va-t-elle changer vos habitudes de consommation d'énergie ? » Non répondent 71 % des Français (Le Figaro du 2 septembre 2009). Elle a pourtant ce but !

Absurde : « La taxe carbone cristallise le sentiment croissant chez le citoyen qu'il est de trop sur la terre. Consommer, se chauffer, voyager, s'offrir quelques plaisirs, quelle idée ! Les excellents MM. Juppé et Rocard nous expliquent que vivre, ça se paie » (Richard Liscia , le Quotidien du Médecin du 2 septembre)... Respirer dégage du CO2. Devrons-nous bientôt expirer dans un neutralisant pour l'empêcher de se répandre ?

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser largement)

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009

BIODIVERSITE

La protection de la biodiversité est une de ces chimères mondiales qui ruinent les populations au profit de certaines catégories de personnages, non seulement les politiques, mais, particulièrement dans ce cas, la secte des écologistes.

Elle repose sur divers ingrédients : des mensonges, des approximations, et le culte de la peur ; un rapprochement « amusant » peut être fait, à ce titre, avec la chimère de la grippe porcine qui également repose sur le culte de la peur. Un journaliste avait dit qu'il fallait mettre du sang à l'une pour faire vendre le journal et donc enrichir les journalistes.

Un fait récent, s'ajoutant à beaucoup d'autres, offre l'occasion d'analyser le phénomène.

Un grand hebdomadaire vient de consacrer un nombre considérable de pages au danger qui paraît-il nous menace. Cela s'ouvre sur le titre : « SOS monde sauvage ». Les pages sont réalisées en partenariat avec le WWF qui est un des bras armés de la secte.

On nous annonce que les dauphins du Mékong meurent. Il paraît qu'en 2050 les requins auront disparu. Il s'ajoute que les albatros, splendides oiseaux océaniques dont l'envergure peut atteindre jusqu'à 3,5 mètres, sont très menacés. Tous les experts annoncent que la population mondiale du tigre a chuté de 95 %, seuls 4000 spécimens résistants encore dans la nature. D'autres espèces plus ou moins sympathiques, d'ailleurs, devraient disparaître. De magnifiques photos terrifiantes à souhait ponctuent le reportage.

L'offensive des membres de la secte continue ainsi sans jamais s'arrêter.

Des nouvelles viennent de nous parvenir à ce titre, à propos des orangs-outangs. Il y a un « regain d'espoir » pour l'avenir de ces grands singes ; il ne resterait plus, d'après les estimations des experts, que 50 000 à 60 000 individus vivant à l'état sauvage dont 80 % en Indonésie et 20 % en Malaisie. La bonne nouvelle est qu'une colonie de plusieurs milliers

d'individus vient d'être découverte à l'Est de Bornéo. Les journalistes qui rapportent ces faits ne manquent pas d'indiquer que ces animaux partagent avec les êtres humains plus de 98 % de leurs génome : coup de chapeau donné en passant à l'évolutionnisme, autre chimère à la mode, mais laissons ce journaliste à ce cousinage douteux.

Dans la République du centre, il est indiqué que la ville d'Orléans entend protéger les chauves-souris. La ville en effet veut ruiner les Orléanais, sans les consulter du tout, en manifestant sa volonté de protéger les chauves-souris par un travail d'accompagnement ; le motif est qu'une étude récente indique qu'Orléans abrite une espèce classée comme vulnérable à l'échelle mondiale et européenne ; de l'argent arraché par la brutalité fiscale va donc être déversé pour développer ces charmantes bêtes. Le journal explique que, par malheur, la zone où elles se trouvent n'est pas classée Natura 2000 ; selon lui, rien n'est perdu car, au nom de la désastreuse habitude du zonage, Orléans pourrait être classée en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. La pression médiatique est telle qu'un propriétaire orléanais manifeste publiquement dans le journal une certaine fierté de participer au recensement de ces chauves-souris et à leur protection, ceci malgré la gêne et les dépenses qui en résultent pour lui.

Pour les personnes qui ne sont pas au courant, rappelons ce qu'est Natura 2000.

Il s'agit d'une directive européenne qui depuis 1992 établit partout des zones rurales où aucune activité n'est autorisée, sauf accord des bureaucrates de Bruxelles. Le prétexte est de défendre précisément cette biodiversité. La France a proposé 800 zones représentant 5 % du territoire. Déjà, à l'époque, les camarades des chauves-souris avaient voulu sévir dans une commune parce qu'un quart des chauves-souris prétendues rares avaient élu domicile dans une caverne se trouvant sur son territoire.

La directive a pour effet de paralyser ou de ralentir toute nouvelle activité, sauf accord du préfet, dans les territoires malheureusement visés. De ce fait, elle génère chômage et pauvreté. En filigrane, se trouve l'idée que les hommes sont de trop dans la nature, idée qui fait partie globalement de la philosophie des écolos et de la culture de mort.

Le coût du TGV pour Marseille a été majoré à l'époque pour protéger un unique couple d'aigles de Bonelli, dont, au demeurant, il n'est pas sûr que la trace ait été retrouvée. A cette fin, le tracé a été modifié et le chantier fut interrompu à plusieurs reprises. Il a fallu aussi complaire aux castors et, notons bien la précision, aux plobates cultripèdes qui sont, comme tout le monde ne le sait sans doute pas, de rarissimes crapauds.

Cela rappelle aussi une autoroute dans la Sarthe dont la construction fut bloquée longtemps, d'abord pour un pique-prune puis ensuite encore pour des chauves-souris, espèce décidément fort à l'honneur : peu importe que l'autoroute ait été urgente pour éviter des accidents sur des routes surchargées.

Il est possible d'arrêter là l'énoncé des faits, dont certains très récents, et d'essayer une analyse.

Il s'agit de respecter la biodiversité, c'est à dire d'empêcher la disparition des espèces. Les

diverses espèces animales seraient menacées d'extinction et il faudrait les protéger, c'est-à-dire en fait créer des fonctionnaires, eux-mêmes tout à fait protégés, pour s'occuper de la protection de ces espèces prétendues menacées.

Le caractère chimérique de la proposition apparaît tout de suite. Faut-il reconstituer les espèces qu'elles étaient en 1900 ? Chimère dans la chimère. Faut-il protéger les espèces telles qu'elles sont en septembre 2009 ? S'il faut protéger la totalité des espèces nous nous trouvons devant une tâche évidemment impossible car le Créateur a disposé des dizaines de millions d'espèces dont une toute petite partie, simplement, est connue : la découverte de grands singes que l'on ne connaissait pas montre l'impossibilité de tout recensement.

Mais ces difficultés ne découragent pas les créateurs de la chimère : ils bâtissent toute une armature légale pour la consolider : réglementations et organismes fleurissent de tous côtés. Cette armature légale consolide la chimère mais en même temps enrôle des acteurs qui y gagnent gloire et richesse et de ce fait participent à la consolidation : ministres, fonctionnaires et bien d'autres. Le Grenelle de l'environnement fait partie de cette armature légale. Il existe un Institut français de la biodiversité (IFB), créé dans la suite de la convention de la diversité biologique issue de la conférence de Rio.

Des doctrines et des matériels arrivent aussi avec le même phénomène de personnes qui deviennent des propagandistes y trouvant un très grand intérêt financier ; en France il existe partout des personnes payées pour compter les oiseaux (!) ; au demeurant, c'est un travail fort sympathique qui se passe dans la nature et évite de s'ennuyer dans un bureau. Pour compter ce qui est impossible à recenser, il faut du matériel et des personnes qui travaillent à la méthode et l'enseignent pour réaliser le supposé comptage sur la base d'une prétendue science.

La presse, comme nous l'avons vu plus haut, joue un rôle majeur dans cette consolidation de la chimère en y trouvant à son tour son profit. L'éducation, dans la mesure où elle est nationalisée, œuvre également dans le même sens ; même l'éducation prétendue privée ne résiste pas.

Au bout du compte, l'opinion publique, conditionnée par la presse et l'éducation, se trouve piégée d'autant plus que les gens ont perdu l'habitude de réfléchir en profondeur aux problèmes.

C'est à la suite de ces actions conjuguées que la chimère, inexistante à sa naissance, devient au fil du temps une sorte d'édifice en béton qu'il est fort difficile de détruire.

L'effet de ruine se crée et s'amplifie au fur et à mesure de la progression de la chimère, car l'argent est détruit à grandes brassées. Une rivière argentée s'écoule majestueusement et chacun des acteurs s'efforce de s'y alimenter : salaires mirobolants pour un travail inutile, parlottes innombrables avec les fêtes en conséquence, voyages dans des pays fort sympathiques et en classe affaires, parachutes dorés, tout est bon pour en profiter. Compter aussi avec le zonage du territoire dans une quantité innombrable et inextricable de catégories de territoires freinant toute création et toute innovation.

Un aspect particulier de l'effet de ruine mérite d'être signalé : l'objectif non avoué mais réel de la secte des écologistes et des politiques qui les suivent est d'exercer un pouvoir totalitaire sur le reste de la population en lui dictant ce qu'elle doit faire et les comportements qu'elle doit adopter ; toute politique dirigiste de cette sorte déclenche l'effet de ruine. Par ricochet aussi les politiques publiques se retournent contre les objectifs qu'elles se donnent, en privant les gens des moyens nécessaires pour résoudre par eux-mêmes les problèmes s'il y en a.

Notons que l'analyse ci-dessus s'applique, mutatis mutandis, à toutes les autres grands chimères à la mode.

Alors que faire ?

D'abord, reconnaître humblement que l'homme n'est pas capable de diriger les espèces et qu'il doit simplement dans le cadre de sa raison voisiner avec ces espèces telles qu'elles sont, tout en en tirant d'ailleurs le meilleur parti.

Ensuite laisser jouer le droit de propriété et son corollaire la liberté des contrats. Ceux qui aiment particulièrement les chauves-souris ou les tigres, ou les vipères peuvent très bien s'organiser à leur propre échelle dans ce cadre du droit naturel et sans nuire aux autres.

Il est important en terminant de constater que la quasi-totalité de la population aime la nature et peut fort bien s'en occuper.

Seuls les écologistes peuvent être considérés comme des ennemis objectifs de la nature puisqu'ils veulent l'asservir à leur propre pouvoir ainsi qu'à leur richesse personnelle, tout en empêchant les autres de s'en occuper... .

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

REMARQUE IMPORTANTE

Il est indiqué aux personnes qui ne reçoivent pas les flashes qu'ils peuvent aussi les consulter :

Sur TOCQUEVILLE MAGAZINE

<http://libeco.net/>

ou sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

CITATION

SAINT THOMAS D'AQUIN

La loi humaine a valeur de droit dans la mesure où elle est conforme à la raison droite ; sous cet aspect il est manifeste qu'elle dérive de la loi éternelle. Dans la mesure où elle est déclarée inique, elle n'a plus valeur de loi, elle est plutôt une violence.

REVUE DE PRESSE

FRANCE AGRIMER

La République du centre nous parle de cet organisme dont personne, parmi nos lecteurs, ne sait exactement ce qu'il représente. Et c'est pour nous signaler un nouvel établissement de l'agriculture et de la mer.

Le préfet de la région centre, le directeur général de France Agrimer et la directrice de la DRAAF (?) ont signé tout récemment à Orléans une convention afin de mutualiser leur compétence et d'offrir un interlocuteur privilégié aux filières de la région. « Efficacité et réactivité » sont les mots d'ordre.

C'est un exemple fort drôle ou fort triste comme l'on veut qui montre une nouvelle fois la tendance permanente des organismes publics à créer d'autres organismes. Si ces heureux signataires ont voulu créer un nouvel organisme, c'est que justement ils ne sont, ni l'un ni l'autre, efficaces et réactifs.

Il est annoncé que le mot d'ordre du nouveau monstre est « efficacité et réactivité ». Ce ne sera jamais le cas, car précisément l'enchevêtrement des organismes et leur empilage conduit inévitablement à un manque d'efficacité et de réactivité.

EMPLOI MOBILISATION GENERALE

Les journaux disent que l'emploi fait l'objet d'une mobilisation générale avant la rentrée. En même temps le gouvernement accumule sans cesse les dispositifs. Le ministre de l'économie a réuni 170 personnes pour une gigantesque parlotte et a été surprise, car certaines personnes de la salle ont demandé plus d'efficacité. Elle a dit : « Il nous est demandé de faire le plus simple possible dans les dispositifs mis en oeuvre et des assistants ont énuméré tous les grains de sable qui empêchent la mécanique de tourner parfaitement ». Cette dame ne sait pas que chaque dispositif nouveau est un ensemble de grains de sable empêchant la machine de jamais bien marcher : il en sera ainsi des dispositifs qui seront mis en oeuvre pour l'emploi après la parlotte.

BREVES ET LONGUES

EMPRUNT NATIONAL

A l'occasion de la sortie, éventuellement prochaine, de cet emprunt les journaux ont rappelé l'historique très malheureux des derniers emprunts nationaux : emprunt Pinay, emprunt Balladur, et entre les deux emprunts Giscard d'Estaing.

Le champion du désastre national est certainement l'emprunt Giscard d'Estaing qui était indexé, capital et intérêt, sur l'or. L'emprunt a coûté 92 milliards de francs aux finances publiques, c'est-à-dire quatre fois et demie en francs constants de la somme qui avait été levée lors de son lancement.

Cet argent ne devant jamais être récupéré, cela explique avec d'autres facteurs, évidemment, la paupérisation relative de la France.

M. Giscard d'Estaing pourra essayer de s'excuser en prétendant que le malheur est venu du fait qu'il s'est produit une rupture du lien entre l'or et les monnaies en 1976. Il est facile de répondre à ce très mauvais économiste qu'aucun financier privé n'aurait pris le risque de s'endetter en indexant à une référence aussi incertaine que l'or.

LA PLACE FINANCIERE DE LONDRES

Une partie de l'informatique de la place de Paris va se délocaliser à Londres. L'attrait de la place financière de Londres est irrésistible pour beaucoup de gens.

Il en résulte que les effectifs de la bourse de Paris vont diminuer de moitié d'ici à la fin 2010.

Parmi les motivations de ce déplacement, il est évident que les charges sociales et les impôts jouent un rôle majeur, mais il est notable d'après la presse que la gestion des salariés est bien plus facile à Londres car les licenciements sont bien plus aisés qu'en France, ce qui n'empêche pas les personnes licenciées de retrouver facilement du travail.

LE GRAND PARIS

Les pouvoirs publics qui critiquent sans cesse la trop grande complexité et le trop grand nombre des collectivités s'empressent d'en projeter une nouvelle qui s'appelle le Grand Paris. Personne n'en a besoin évidemment à Paris ni dans la région parisienne sauf les heureux titulaires des futurs fromages qui vont être créés à cette occasion.

Naturellement il faut que l'on prenne beaucoup d'argent pour financer le schéma de transport et le gouvernement pense déjà à de nouvelles taxes ainsi qu'à un nouvel emprunt, s'ajoutant très évidemment à l'emprunt national. Benoîtement, les journaux disent que la boîte à idées est fournie. Il serait envisagé par exemple de doubler la taxe de séjour en région Île-de-France acquittée par les hôtels. De même l'on pourrait relever le prix des amendes et également taxer les propriétaires de terrains dans un périmètre autour des futures gares. L'imagination est au pouvoir.

ECONOMIE NUMERIQUE

Le gouvernement énarcho-socialo que nous avons veu absolument imposer aux Français en les ruinant en même temps une progression vers le tout numérique, alors que tous les vrais progrès jusqu'à présent ont été réalisés par les marchés à l'heure où les gens en avaient vraiment besoin.

C'est le cas de la TNT, télévision tout numérique pour laquelle on a créé un fonds d'aide afin de permettre aux foyers modestes de l'avoir. Ce fonds vient d'être augmenté de 40 millions d'euros, en envoyant au passage au chômage un certain nombre de foyers modestes.

C'est le cas également de l'ADSL. Des envoyés des conseils régionaux circulent dans toute la France pour repérer les endroits où les « malheureux » habitants ne bénéficieraient pas

de cette technique. Une fois repéré l'endroit, ils déclenchent une pluie d'argent venant de l'Europe, de l'État, du conseil régional et du conseil général pour donner à ces gens cette possibilité dont peut-être ils n'auront jamais besoin.

DOCUMENTS

Dérapage incontrôlé

Tout le monde s'accorde pour observer le dérapage structurel de la croissance de l'Etat toujours supérieure à la croissance du reste de l'économie du pays. Les experts officiels et les observateurs internationaux ont tout dit à ce sujet et c'était un thème de la dernière campagne présidentielle. Il n'est point besoin d'être un grand économiste pour comprendre qu'un tel dérapage, quand il n'est jamais corrigé, conduit mécaniquement à un alourdissement de la dette publique et à une diminution du taux de croissance structurel de notre pays de sorte que, prétexter d'attendre le retour de la croissance pour faire les changements qui s'imposent, est tout simplement une impasse. La croissance est devenue structurellement plus faible dans les pays où le poids de l'Etat a dépassé un certain seuil jugé critique. Pire, l'appauvrissement a commencé lorsque qu'il a dépassé un nouveau seuil qui conduit au surendettement.

La communauté des économistes n'est pas par principe contre le rôle de l'Etat dans l'économie, même si des débats aussi légitimes qu'inévitables existent à propos de ses missions prioritaires. Rien ne sert d'être manichéen : la question n'est pas d'être pour ou contre l'intervention de l'Etat. Il s'agit plus judicieusement de juger de l'efficacité à terme de son action et de la soutenabilité des finances publiques. L'Etat aura beau jeu de faire la morale aux banques s'il se met lui-même dans une situation de cessation de paiement. C'est pourquoi la théorie économique souligne l'importance de l'équilibre et de la stabilité, notamment de la stabilité des prélèvements et dépenses publiques (ou plus précisément de leur part dans le P.I.B), ce qui est une condition de la prospérité durable et non de la relance éphémère. En l'occurrence, la taille de l'Etat doit croître en proportion de la taille de l'économie dont il fait inextricablement partie. Dans le cas contraire, l'Etat finit par phagocytter de l'intérieur l'économie. Et l'Etat n'a rien à gagner à asphyxier, au risque de la ruiner, l'économie qui le finance.

Pourtant, la conjoncture ne change jamais le cap. Quand la croissance est de retour, on nous explique, à grand renfort de propagande médiatique, que les réformes ne sont plus nécessaires (puisqu la croissance est là) et que l'Etat se doit d'intervenir pour répartir les fruits de la croissance, cette dernière étant génératrices d'inégalités de performances, et donc d'inégalités de revenus. Rappelez-vous lorsque Jospin était premier ministre, les

rapports officiels nous démontraient que la réforme des retraites en particulier, et de la sécurité sociale en général, n'était plus nécessaire grâce au retour de la croissance économique, source de cotisations accrues.

Quand survient une crise (et j'entends parler de crise en France depuis 1973), les mêmes entonnent le refrain de la « fin du capitalisme », de « l'illusion du libéralisme », et l'Etat intervient de plus belle pour réguler et relancer l'économie. Au passage, ce capitalisme que tout le monde décrie, tout le monde cherche à le sauver à la moindre panne de croissance.

Dans ces conditions, on ne sort jamais de l'intervention de l'Etat, que ce soit sous forme d'un accroissement des prélèvements publics ou d'un alourdissement de la réglementation. En France, on ne sait pas penser autrement ni agir autrement. Et comme les médias, malgré la multiplicité des chaînes, des radios ou des journaux, tout comme l'éducation nationale, formatent nos esprits en ce sens au nom de la morale citoyenne, il est difficile d'aborder la réalité économique sous un autre angle.

**Jean-Louis Caccamo,
Perpignan, le 18 août 2009**

<http://caccamo.blogspot.com/>

[http://cozop.com/chroniques en liberte](http://cozop.com/chroniques_en_liberte)